



District de Football des Deux-Sèvres

Commission Départementale de Discipline

Saison 2025 - 2026

Relevé des sanctions

N° 32 DU 06/05/2026

Page 1 sur 3

NIVEAU COMPETITION	NOM DU CLUB	SANCTION	REFERENCE SANCTION	QUALITE	AMENDE FINANCIERE
D5	TERVES ESP	2 MATCHS A COMPTER DU LUNDI 11 MAI 2026	COMPORTEMENT EXCESSIF/DEPLACE HORS RENCONTRE ENVERS ARBITRE BENEVOLE	JOUEUR	44 €
U17 CHALLENGE	CHAMPDENIERS PAMPLIE	2 MATCHS	COMPORTEMENT BLESSANT ENVERS OFFICIEL PENDANT LA RENCONTRE	JOUEUR	44 + 17 €
D1	ST CERBOUILLE	L'AUTOMATIQUE	ANEANTISSEMENT	JOUEUR	44 €
D2	LE TALLUD	L'AUTOMATIQUE	RECIDIVE D'AVERTISSEMENTS	JOUEUR	44 €
D3	BOISME CLESSE	L'AUTOMATIQUE	RECIDIVE D'AVERTISSEMENTS	JOUEUR	44 €
D3	SCAL-MC	L'AUTOMATIQUE	RECIDIVE D'AVERTISSEMENTS	JOUEUR	44 €

Ce document hebdomadaire est publié conformément à une décision du Comité de Direction du District des Deux-Sèvres. Il présente, à titre informatif, la liste des sanctions émises par la Commission Départementale de Discipline. Toutefois, il ne remplace pas les procès-verbaux de cette commission, seuls documents ayant une valeur officielle.



District de Football des Deux-Sèvres
23 rue de Pied de Fond – 79000 Niort
05.49.79.18.52
district@foot79.fff.fr



District de Football des Deux-Sèvres

Commission Départementale de Discipline

Saison 2025 - 2026

Relevé des sanctions

N° 32 DU 06/05/2026

Page 2 sur 3

D3	EXIREUIL SEPC	3 MATCHS AU VU DES RAPPORTS	ACTE DE BRUTALITE	JOUEUR	44€
D4	BRESSUIRE COMORES	L'AUTOMATIQUE	ANEANTISSEMENT	JOUEUR	44 €
D4	GENNETON	7 MATCHS AU VU DES RAPPORTS	ACTE DE BRUTALITE HORS ACTION DE JEU	JOUEUR	210€
D4	VOULMENTIN	5 MATCHS	BOUSCULADE VOLONTAIRE	JOUEUR	102 €
D4	LOUZY	3 MATCHS	COMPORTEMENT BLESSANT ENVERS OFFICIEL PENDANT LA RENCONTRE	DIRIGEANT	44 + 17 €
D4	ST AUBIN LE CLOUD	3 MATCHS	FAUTE GROSSIERE	JOUEUR	44€
D4	VIENNAY GATINE FC	L'AUTOMATIQUE	COMPORTEMENT BLESSANT	JOUEUR	44 €

Ce document hebdomadaire est publié conformément à une décision du Comité de Direction du District des Deux-Sèvres. Il présente, à titre informatif, la liste des sanctions émises par la Commission Départementale de Discipline. Toutefois, il ne remplace pas les procès-verbaux de cette commission, seuls documents ayant une valeur officielle.



District de Football des Deux-Sèvres
23 rue de Pied de Fond – 79000 Niort
05.49.79.18.52
district@foot79.fff.fr



District de Football des Deux-Sèvres

Commission Départementale de Discipline

Saison 2025 - 2026

Relevé des sanctions

N° 32 DU 06/05/2026

Page 3 sur 3

COUPE DES DEUX-SEVRES SUPER U	AUTIZE FC	4 MATCHS	ACTE DE BRUTALITE	JOUEUR	44 €
COUPE DES RESERVES	SC THOUARSAIS	5 MATCHS DONT 1 POUR 2 INSCRIPTIONS AU FICHER	ACTE DE BRUTALITE	JOUEUR	102 €
COUPE DES RESERVES	USDS	4 MATCHS	ACTE DE BRUTALITE	JOUEUR	44 €

Ce document hebdomadaire est publié conformément à une décision du Comité de Direction du District des Deux-Sèvres. Il présente, à titre informatif, la liste des sanctions émises par la Commission Départementale de Discipline. Toutefois, il ne remplace pas les procès-verbaux de cette commission, seuls documents ayant une valeur officielle.



District de Football des Deux-Sèvres
23 rue de Pied de Fond – 79000 Niort
05.49.79.18.52
district@foot79.fff.fr